



LA POLICE NATIONALE RECRUTE
 Numero d'appel (gratuit depuis un poste fixe)
0800 22 0800

DES ACTIVITES DIVERSIFIEES

- ◆ Les compagnies républicaines de sécurité
- ◆ Le renseignement
- ◆ La police technique et scientifique
- ◆ La coopération internationale
- ◆ La sécurité publique
- ◆ La police judiciaire
- ◆ La police aux frontières

DES METIERS DIFFERENTS

	<i>Adjoint de sécurité</i>	<i>Gardien de la paix</i>	<i>Officier de police</i>	<i>Commissaire de police</i>
Formation	Formation rémunérée de 12 semaines en école de police et de 2 semaines de stage d'adaptation. Une formation continue lui est proposée pour permettre son insertion professionnelle	Formation rémunérée de 12 mois dans l'une des 28 écoles de police. Durant sa carrière, il peut bénéficier de périodes de formation qui lui permettent d'accéder à des fonctions ou des unités spécialisées	Formation rémunérée de 18 mois dispensée à l'école nationale supérieure des officiers de police de Cannes-Ecluses (77). Durant sa carrière, il peut bénéficier de formations qui accompagnent l'évolution de ses responsabilités.	Formation rémunérée de 24 mois à l'école nationale supérieure de la police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69). Durant sa carrière, il doit suivre des stages de perfectionnement, certains conditionnant l'accès au grade supérieur.
Carrière	A l'issue du contrat, les acquis peuvent être validés par un diplôme « sûreté des espaces ouverts au public » de niveau CAP. Un concours spécifique de gardien de la paix est réservé aux adjoints de sécurité	Le gardien a la possibilité d'encadrer une équipe formée d'autres gardiens de la paix. Après 4 ans, sur examen professionnel, il peut accroître ses responsabilités en accédant au grade de brigadier puis de major.	Lieutenant à sa sortie d'école, le nouvel officier peut accéder par promotion interne aux grades de capitaine puis de commandant.	Les commissaires peuvent accéder par promotion interne aux grades de commissaire principal puis de commissaire divisionnaire
Recrutement	Aucun diplôme. Il faut être demandeur d'emploi et être âgé de 18 à 26 ans.	Sans conditions de diplôme, néanmoins les épreuves sont du niveau de fin d'études secondaires. Il faut être âgé de 17 à 28 ans.	L'accès au concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années après le bac et âgés de 30 ans au plus	L'accès au concours est ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur (maîtrise ou équivalent) et âgés de 30 ans au plus

Les candidats adjoints de sécurité, gardien de la paix, officier de police ou commissaire de police doivent avoir une bonne condition physique, une bonne acuité visuelle et sauf pour commissaire, mesurer au minimum 1,68m pour les hommes et 1,60m pour les femmes.

La nomination en qualité d'élève est subordonnée à l'engagement de rester au service de l'Etat à compter de la titularisation pendant 4 ans pour gardien, 5 ans pour officier et 7 ans pour commissaire..